

Annexe 1

Indicateurs des actions de la politique d'intégration des étrangers éligibles, dont les bénéficiaires de la protection internationale

Les indicateurs (ou critères d'évaluation) permettent de rendre compte de l'efficacité des actions entreprises et du bon usage des deniers publics. Toutes les structures bénéficiaires des crédits du BOP 104 (associations, collectivités territoriales, GIP, entreprises...) doivent ainsi assurer le suivi de leurs actions au moyen des indicateurs suivants, qui se divisent en deux catégories :

- les indicateurs financiers et relatifs au public bénéficiaire, obligatoires pour toutes les actions ;
- les indicateurs thématiques, c'est-à-dire propres à chaque action en fonction de son objet (accompagnement vers l'emploi, etc.).

1. Indicateurs relatifs au public-cible (obligatoires pour toutes les actions)

1.1 Pour les actions à destination des étrangers éligibles

	Objectif	Réalisé
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	<i>Indiquer la valeur-cible d'étrangers éligibles (dont BPI) bénéficiaires de l'action</i>	
dont hommes		
dont femmes		
dont moins de 25 ans		
dont BPI		
dont BPI hommes		
dont BPI femmes		
dont BPI moins de 25 ans		

Commentaire : en ce qui concerne la définition des objectifs, indiquer une valeur-cible uniquement pour le nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action (et non pour toutes les sous-catégories). Pour le « réalisé », il convient en revanche de renseigner toutes les cellules de la colonne de droite.

1.2 Pour les actions à destination des acteurs de l'intégration

	Objectif	Réalisé
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	<i>Indiquer la valeur-cible d'acteurs de l'intégration bénéficiaires de l'action</i>	

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration <i>(comptabiliser les heures de formation indépendamment du nombre de participants. Exemple : 6 heures de formation pour 12 participants = 6)</i>		

	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

2. Indicateurs financiers (obligatoires pour toutes les actions)

	Réalisé
Coût total de l'action	
<i>Dont montant de la subvention sur les crédits du programme 104</i>	

3. Les indicateurs thématiques

3.1.Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre d'heures de formation dispensées <i>(comptabiliser les heures de formation indépendamment du nombre de participants. Exemple : 6 heures de formation pour 12 participants = 6)</i>		

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre de participants assidus <i>(nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)</i>		

	Réalisé
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	

3.2.Accompagnement vers l'emploi

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Durée moyenne du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>(exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)</i>		

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>(est considérée comme une sortie positive une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation préqualifiante/qualifiante/certifiante ou diplômante)</i>		
Dont nombre de bénéficiaires en formation professionnelle		
Dont nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>(un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type)</i>		
Dont nombre de bénéficiaires en sortie positive <u>6</u> mois après leur sortie de parcours. <i>Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, merci de le préciser</i>		

Commentaire : en ce qui concerne l'objectif prévisionnel, indiquer une valeur-cible uniquement pour le nombre total de bénéficiaires en sortie positive (et non pour toutes les sous-catégories). Pour le « réalisé », il convient en revanche de renseigner toutes les cellules de la colonne de droite.

3.3. Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre d'heures de formation dispensées <i>(comptabiliser les heures de formation indépendamment du nombre de participants. Exemple : 6 heures de formation pour 12 participants = 6)</i>		

	Description des outils et des méthodes
Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	

Thématique(s) de l'action menée (plusieurs réponses possibles) :

- laïcité
- égalité femmes-hommes
- citoyenneté
- parentalité
- liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- autres (préciser)

3.4. Accès au logement

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre de ménages d'étrangers éligibles ayant pu accéder à un logement pérenne		

3.5. Accès à la santé

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles		

3.6. Actions de mentorat / parrainage

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre de binômes constitués		

3.7. Accès au sport et à la culture

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé		

	Objectif prévisionnel	Réalisé
Nombre d'événements culturels auxquels les bénéficiaires ont participé		

3.8. Accompagnement global

Cette thématique ne comprend pas d'indicateurs spécifiques, mais reprend les indicateurs correspondant aux différents axes d'intervention du projet d'accompagnement global (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.).